

## Dossier de Candidature

---

# MARCHE DE NOËL 30 NOVEMBRE ET 1er DÉCEMBRE 2024

Monsieur

Madame

Société

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Qualité

Professionnel

Association

Particulier

Raison sociale :

N° SIRET : \_\_\_\_\_ à défaut pour les particuliers et associations :  
attestation sur l'honneur.

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone Fixe\* \_\_\_\_\_ Téléphone Mobile \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

### Type d'articles vendus

---

---

---

---

### Équipement

Sont mis à disposition de l'exposant : un barnum de 3m\*3m, une table, 2 chaises, un branchement électrique.

### Équipement Complémentaire souhaité

Nombre Grilles :

Nombre Tables supplémentaires :

**Rappel : Prévoir rallonge (10m), multiprise, lampe pour éclairer votre stand, décoration, nappe**

### Tarifs :

Intérieur

**25€ pour les 2 jours pour les membres de la  
CCOB  
30€ pour les extérieurs**

Samedi \* ou dimanche \*

**20€ pour la CCOB et 25€ extérieurs pour 1 jour  
(sous réserve de disponibilité)**

\*rayer le jour inutile

**chèque à l'ordre du trésor public**

Les tarifs sont à régler à réception de la validation de la candidature. En l'absence de règlement dans les 8 jours, la réservation est annulée et l'emplacement est attribué au suivant sur la liste d'attente.

#### **Documents à fournir :**

Par tous :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Le coupon d'acceptation du règlement dûment signé (coupon en fin de règlement)
- Photos, descriptifs des produits vendus
- Autorisation d'utilisation de l'image

En complément pour les professionnels :

- Une photocopie de l'inscription à la chambre des métiers ou photocopie de la carte permettant l'exercice d'une activité ambulante ou une photocopie du certificat d'inscription au répertoire des entreprises (SIRENE) ou une photocopie de l'extrait KBIS.

En complément pour les particuliers et associations :

- Une attestation sur l'honneur de vente au déballage (les particuliers non-inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage 2 fois par an au plus).

A présenter le jour de l'installation : pièce d'identité.

- **Le dossier accompagné des documents demandés doit être retourné en Mairie de Varennes-Jarcy AVANT LE 16/10/24 inclus**
- **Réponse ou retour de votre participation sera faite avant le 21/10/2024.**
  - Par mail à [urba@varennes-jarcy.fr](mailto:urba@varennes-jarcy.fr)
  - Par courrier à Mairie de Varennes-Jarcy, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy
- Déposé en mairie aux horaires d'ouverture (lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, mercredi et jeudi de 9h à 12h30)
  - Tel mairie : 01.69.00.11.32

## Protection des données & Droit à l'image



« Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Responsable de traitement Le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy pour l'organisation des marchés de Noël.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la mairie est soumise : articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **Accueil de la mairie pour la gestion des emplacements, service comptabilité pour les droits de place, trésorerie de Yerres et Direction Départementale des Populations pour la gestion du registre.**

Les données sont conservées pendant 5 ans pour le dossier d'inscription et pendant 10 ans pour le tableau annexé à la régie de recettes comprenant la date, le nom, le numéro et le montant du chèque. **La durée de conservation des données prévue par le responsable du traitement concorde avec la Durée d'Utilité Administrative Dossiers des commerçants et recettes de fonctionnement.**

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Les droits à l'effacement, la portabilité et l'opposition ne s'appliquent pas dans ce cas.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits **par voie postale Mairie, place Aristide Briand, 91480 VARENNES-JARCY ou par voie électronique accueil @ varennes-jarcy.fr**

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits ».

**Réservé aux services municipaux :**

Date d'arrivée en Mairie :

N° d'enregistrement :

Pièces complémentaires demandées le : (délai : 5 jours ouvrés)

Validation de la candidature transmise le :

Règlement tarif

Dossier déclaré complet avec information à l'exposant le :